

**SIERRE, MAISON ROUGE**  
**INTERVENTION ARCHEOLOGIQUE**

**MAI 1996**



**ARIA INVESTIGATIONS ARCHEOLOGIQUES S.A.**  
**PLACE AMBUEL 7**  
**1950 SION**

**SIERRE, MAISON ROUGE  
INTERVENTION ARCHEOLOGIQUE  
MAI 1996**

**Localisation:**

Sierre (distr. Sierre), lieu-dit "Maison rouge"  
Parcelle 3829

Coordonnées CN 1287: 606'580/228'290, alt. 540 m

Propriétaire: Caisse de pension des centrales suisses d'électricité.  
Architecte: M. Zumofen, bureau Papon, Sierre.

Découverte fortuite par R. Dubuis, Arbaz.

Intervention effectuée du 7 au 29 mai 1996 sur mandat de l'ORA VS par  
le bureau ARIA, Sion (P. Walter) et B. Dubuis, Arbaz.

Surface du secteur archéologique concerné: 100 m<sup>2</sup> env.  
Surface dégagée et analysée: 40 m<sup>2</sup> env.

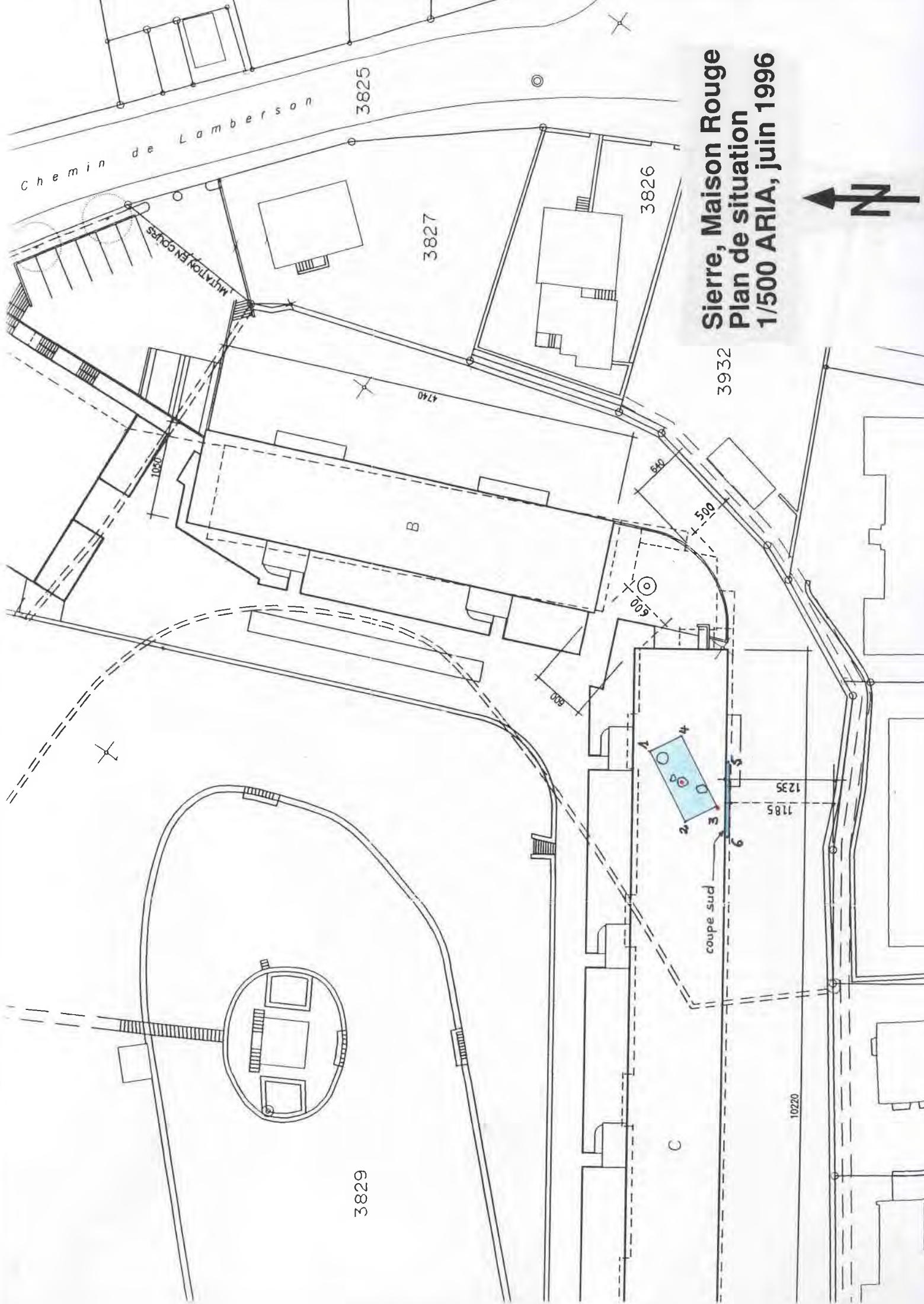
Chemin de Lamberson

3825

3827

3826

**Sierre, Maison Rouge**  
**Plan de situation**  
**1/500 ARIA, juin 1996**



MATION EN COURS

B

C

coupe sud

3932

3829

1235

1185

10220

1020

4740

680

500

600

680

3

6

4

2

1

5



## Introduction

Une surveillance des travaux de terrassement par R. et B. Dubuis a permis de repérer au lieu-dit "Maison rouge" des vestiges archéologiques, objet de notre intervention.

L'emplacement de la découverte se situe à l'entrée occidentale de la ville de Sierre sur la pente sud-est d'une petite colline. Cette dernière, formée par les débris de l'éboulement de Sierre, présente un flanc sud-est en forte déclivité dont le pied a été entaillé par les constructions plus anciennes; le reste a été pour moitié excavé cette année. Au niveau des premiers terrassements, dans un sédiment de loess colluvionné, des structures de combustion partiellement détruites apparaissaient en fond de fouille.

Les travaux de terrain ont permis d'effectuer entre le 5 et le 29 mai l'étude succincte des structures (STR 1 à 3) et de relever une coupe située en bordure des excavations, au sud-est de la zone de fouille (cf. plan de situation 1/500). L'intervention archéologique a été assumée par P. Walter et J. Vieille du bureau ARIA et par B. Dubuis, en fonction des disponibilités et de l'avancement du chantier. L'architecte et le maître d'oeuvre ont grandement facilité les opérations archéologiques en laissant temporairement à la disposition des fouilleurs la zone sensible.

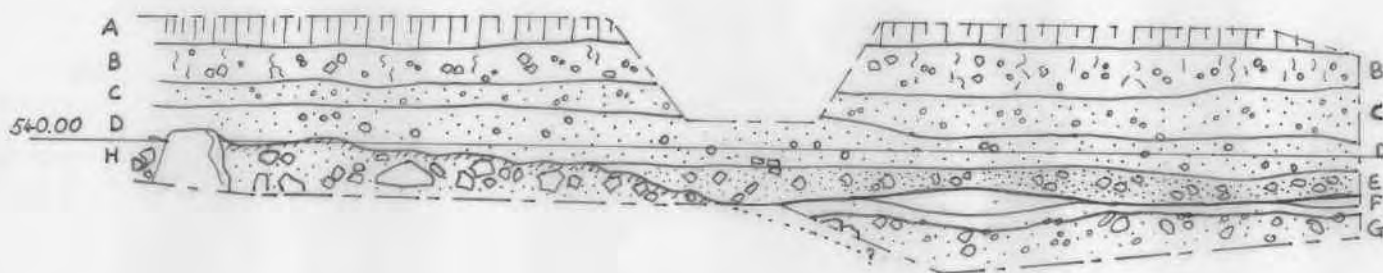
La majeure partie des sédiments charbonneux qui comblaient les structures de combustion a été prélevée en vue d'être tamisée (prélèvement de charbons pour datation au C14 et tests sur la présence éventuelle de macrorestes). Les structures n'ont livré, outre des pierres de chauffe et quelques dalles et galets, aucun mobilier datant et aucun fragment de faune.

Grâce à la collaboration de Claude-Eric Bettex (ORA VS), la zone de fouille et la coupe sud ont fait l'objet d'un levé topographique et placées en coordonnées absolues (points topographiques 1 à 6, voir plan de situation).

## Observations stratigraphiques (fig. 2, coupe)

Au sud-est du chantier, une coupe de 8,5 m a été nettoyée et relevée sur 1 à 1,3 m de hauteur (cf. plan de situation, coupe sud, points 5 et 6); elle permet de proposer une première interprétation de la sédimentation de la zone et de la position stratigraphique des foyers, mais de manière indirecte, aucune structure ne rejoignant la coupe.

La succession des éléments semble en gros correspondre à ce que l'on observe dans les stratifications quaternaires habituelles dans la vallée du Rhône.



**Sierre, Maison Rouge 1996**  
**Coupe schématique sud**  
**1/40 ARIA, juin 1996**

Couche A: terre à vigne: limons sableux bruns caillouteux très compacts. Manque sur la coupe la partie supérieure de l'humus décapé à l'excavatrice.

Couche B: sables limoneux brun clair, légèrement graveleux avec rares cailloux; colluvions perturbées en partie par les racines des plants de vigne.

Couche C: sables limoneux beiges, grisâtres, graveleux; colluvions.

Couche D: sables limoneux graveleux beiges à rougeâtres; colluvions.

Couche E: sables limoneux rougeâtres, très caillouteux, assez hétérogènes; colluvions.

Couche F: en surface, présence de lentilles limoneuses assez fines, peu caillouteuses, rougeâtres; en partie inférieure, densité plus importante de cailloutis et dallettes de schiste.

Couche G: sables et graviers rougeâtres, assez caillouteux; substrat d'implantation des structures de combustion (STR 1 à 3); cette couche est en partie absente du profil.

Couche H: fin cailloutis presque exempt de matrice (sableuse), avec cailloux et blocs de dimensions parfois très importantes (les blocs apparaissent dans le décapage de surface, voir plan archéologique). Léger dépôt calcaire à la surface inférieure du cailloutis et principalement des plus grandes pierres; éboulement de Sierre, daté d'environ 13'000 ans avant J.-C.

## Observations en plan

Un décapage arbitraire à la main autour des structures STR 1 à STR 3 a été effectué au début de l'intervention pour éliminer les éléments remaniés par l'excavatrice. Aucune structure n'était conservée intacte et il n'a pas été possible de repérer le niveau de circulation en relation avec l'utilisation de celles-ci. Deux des structures (STR 1 et 3) présentaient encore un lambeau de sédiment limoneux au sommet de leur comblement, similaire à la couche F.

## Description des structures

### STR 1

Il s'agit d'une aire de combustion circulaire de 1,5 m de diamètre, en forme de cuvette (25 cm de profondeur). Les bords sont rubéfiés et l'analyse a permis de préciser son mode de construction et d'utilisation:

- 1/ Creusement de la cuvette; certaines pierres des couches sous-jacentes G et H sont laissées en place.
- 2/ Tapissage du fond de la fosse à l'aide de galets et dalles, puis dépôt de galets et de dalles, formant un plan d'utilisation; les galets sont également utilisés pour border la cuvette. Toutes les pierres sont rubéfiées et fragmentées (chocs thermiques).
- 3/ Nouveau comblement à l'aide de galets et dépôt d'une grande dalle à plat (délimitée par la chaleur).

Le sédiment de comblement de la structure comprend sur toute l'épaisseur des particules de charbon extrêmement fines qui se sont également infiltrées dans les interstices entre les pierres; le tamisage de ce sédiment n'a pas permis d'identifier des charbons de bois ni d'autres éléments anthropiques à l'échelle macroscopique (fragments osseux, céramique etc.).

### STR 2

Il s'agit de deux structures en interconnexion fonctionnelle, comprenant un foyer en cuvette (STR 2a) et une fosse de vidange (STR 2b).

#### STR 2a

Fosse ovale à subrectangulaire de 1 m de côté et de 25 cm de profondeur au moins. Le substrat est rubéfié dans la partie supérieure de la cuvette sur le côté ouest; mais on postule une destruction probable par la machine du sommet de la structure sur les autres côtés. La fosse est

comblée par des galets et de petites dalles de schiste, fortement dégradées par les chocs thermiques; le sédiment de comblement comprend également des fines particules charbonneuses.

#### STR 2b

Cette anomalie d'environ 0,80 m sur 0,65 m est peu profonde. Elle est comblée par un sédiment sablo-limoneux caillouteux, très charbonneux (particules très fines), noirâtre.

### STR 3

Il s'agit d'une fosse rectangulaire de 1,2 sur 0,9 m et de 60 cm de profondeur environ, creusée dans une zone de terrain en pente. L'analyse de son remplissage permet de restituer les étapes de son utilisation.

1/ Creusement de la fosse et pose de dalles de schiste contre les parois; combustions répétées entraînant la dégradation des dalles et une rubéfaction modeste du substrat dans l'angle nord-ouest de la fosse.

2/ Comblement avec des déchets de chauffe (galets rubéfiés et éclatés, dalles calcinées et délitées) et installation d'une nouvelle plateforme d'utilisation 30 à 40 cm au-dessus du fond de la structure; seconde phase d'utilisation. Du plan d'utilisation de cette phase, ne subsiste plus que les fragments d'une dalle entièrement délitée.

3/ Comblement par des débris de chauffe et réduction de l'aire de combustion; installation de dalles et de pierres de bordure; le foyer se situe à présent à hauteur du sol sur le côté aval mais à une trentaine de centimètre de profondeur en amont.

4/ Dépôt de pierres anguleuses sur les dalles de la phase précédente. Utilisation puis abandon. Contrairement aux phases précédentes, qui ont vu un fort dépôt de poussière de charbon remplir les interstices entre les pierres du comblement, la combustion a été totale dans la partie active, centrale du foyer.

5/ Comblement par effondrement de la paroi (loess colluvionné, couche F). En coupe, ce comblement se caractérise par un premier niveau riche en dalles, suivi d'un dépôt de loess peu caillouteux. Le sommet de ce sédiment est plan et correspondrait à un niveau de marche; on pourrait être en présence d'un matériau artificiellement. Le foyer étant en contrebas du précédent, cela pourrait être l'indice d'une antériorité de la STR 3 par rapport à la STR 2a/b, sans que l'on puisse déterminer le laps de temps qui sépare leur aménagement et utilisation.



## Interprétation

Comme la structure 1, la STR 3 est caractérisée par des phases de combustion répétées, et les trois foyers (1, 2a et 3, à l'exclusion de 2b) ont à première vue en commun la présence d'une couche parfois compacte mais plus souvent pulvérulente de particules de charbon très fines qui comblent les interstices entre les galets et dalles; également caractéristique est l'absence de tout artéfact ou vestige osseux macroscopique. Si leur fonction est pour l'heure encore énigmatique, les trois foyers forment donc un ensemble fonctionnel cohérent et n'étaient vraisemblablement pas de simples foyers domestiques. Une utilisation comme four « polynésien » pour la cuisson à l'étouffée peut être postulée pour les premières étapes de combustion. Ces fours datent en règle générale des époques protohistoriques (fin de l'âge du Bronze et âge du Fer).

## L'aire d'implantation

La surface de loess colluvionné forme approximativement dans le périmètre analysé un rectangle de 8 x 5 m bordé sur trois côtés par les cailloutis de l'éboulement de Sierre qui en forme le substrat; la zone nord et ouest, en amont a probablement été détruite lors du décapage à la pelle mécanique ou même antérieurement lors des aménagements viticoles. Ce loess colluvionné forme une nappe assez fine sur la majeure partie de la surface (3-10 cm), scellée par un niveau de gravier; dans la zone de contact avec la coupe sud, son épaisseur augmente de façon très sensible, atteignant une quarantaine de centimètres; cela s'expliquerait par une rupture de pente au niveau du cailloutis, respectivement des blocs rocheux du substrat. La partie nord-ouest, à l'emplacement des structures 1 et 2, est remarquablement plane et peu déclinée. La nappe « loessique » y est particulièrement fine. En coupe transversale, la nappe apparaît convexe et non concave comme on serait en droit de l'attendre pour un dépôt piégé par le relief. Il se pourrait donc qu'elle traduise un aménagement intentionnel (remblai par du loess rapporté). L'impression d'aménagement est renforcée par la présence en bordure est de la nappe (côté aval), dans le substrat gravilloneux, de blocs disposés, fortuitement ou non, en ligne quasiment droite.

## Datation

Le seul élément de datation, un fragment de céramique, a été découvert à quelque distance de la STR 3, dans la coupe. Malheureusement, la rupture de pente du substrat et le changement de nature de la nappe de loess colluvionné intervient entre deux empêchant toute corrélation stratigraphique assurée. Le tesson, une panse de sigillée ornée, de production helvétique ou de la Gaule centrale, date des II/IIIe s. après J.-C. (détermination provisoire par O.Paccolat, ORA VS) n'est utilisé qu'à titre de *terminus ante quem*. Il montre que le sédiment a continué de se déposer à l'époque romaine dans sa partie aval, ou que la nappe a été rapportée voire remaniée au début de notre ère. Si les sédiments contenus dans les structures le permettent, une datation C14 pourra nous livrer un élément de datation en chronologie absolue. Pour l'heure, ces structures devraient être antérieures au II/IIIème siècle de notre ère, et pourraient par analogie être d'âge protohistorique (1er millénaire avant J.-C.).

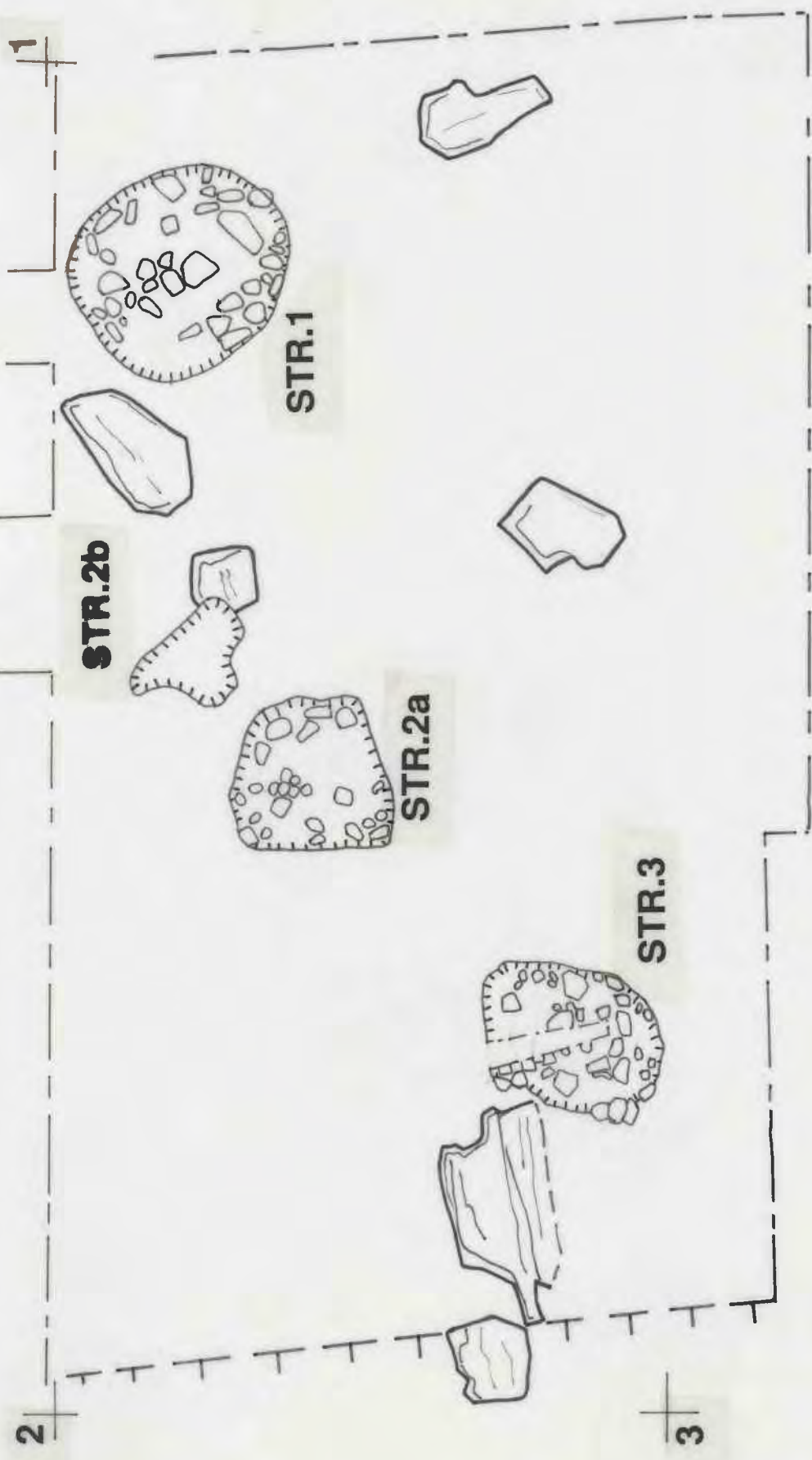
## Conclusion

Ce modeste ensemble de vestiges au pied de la colline de Maison Rouge, présente un intérêt certain, car il établit une présence antique évidente dans un secteur nouveau à l'ouest de Sierre.

La datation d'un élément de la nappe de loess colluvionné au II/IIIe s.ap. J.-C. nous donne probablement un *terminus ante quem* pour les foyers mais sans pouvoir affirmer cette antériorité de manière péremptoire.

La ville de Sierre représente par ailleurs un cas assez troublant dans l'évolution des occupations préhistoriques du Valais. Si l'agglomération sédunoise proche, grâce aux interventions archéologiques effectuées dès le début des années soixante, laisse apparaître une succession d'occupations (villages et sépultures) qui compte parmi les plus riches de Suisse, Sierre, malgré une position topographique des plus favorables, n'a quasiment jamais fait l'objet d'observations conséquentes; elle demeure encore une *terra incognita*; hormis les mentions de tombes de l'âge du Bronze, du Fer et de l'époque romaine, seules quelques interventions de l'ORA VS ont permis d'analyser précisément des vestiges de bâtiments romains. Mais où se trouvait la ou les agglomérations préhistoriques, dont nous pouvons assurer l'existence par les sépultures?

Bertand Dubuis  
Peter Walter



Sierre, Maison Rouge 1996  
Plan archéologique  
1/40 ARIA, juin 1996